



**PETR**

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

**Objet : Mise à jour du règlement intérieur conseil syndical**

Par suite d'une convocation en date du 25 septembre 2017, les membres composant le Conseil syndical du **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras** se sont rassemblés en la Communauté de communes du Briançonnais le 4 octobre 2017 sous la présidence de Monsieur Pierre LEROY, Président du **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras**, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (Art.L-2121.7 à L-2121.28).

Secrétaire de séance : Cyrille DRUJON D'ASTROS

Etaient présents, absents, excusés, ou représentés :

Titulaires		Suppléants	
<b>Communauté de communes du Briançonnais - 5 Voix</b>			
Maurice DUFOUR	<i>Absent</i>	Francine DARDEN	<i>Absente</i>
Gérard FROMM	<b>Présent</b>	Sébastien FINE	<b>Présent</b>
Pierre LEROY	<b>Présent</b>	Romain GRIZKA	<i>Absent</i>
Thierry BOUCHIE	<b>Présent</b>	Éric PEYTHIEU	<i>Absent</i>
Martine ALYRE	<b>Présente</b>	Jean Pierre SEVREZ	<i>Absent</i>
<b>Communauté de communes du Guillestrois Queyras – 4 voix</b>			
Christian LAURENS	<b>Présent</b>	Valérie GARCIN EYMEOD	<i>Absente</i>
Bernard LETERRIER	<b>Présent</b>	Dominique MOULIN	<i>Absent</i>
Serge LAURENS	<i>Absent</i>	Maxime BERARD	<i>Absent</i>
Max BREMOND	Pouvoir à Christian LAURENS	Jean Louis BERARD	<i>Absent</i>
<b>Communauté de communes du Pays des Ecrins -2 voix</b>			
Cyrille DRUJON D ASTROS	<b>Présent</b>	Jean Robert RICHARD	<i>Absent</i>
Jean CONREAUX	<b>Présent</b>	Martin FAURE	<i>Absent</i>

\*\*\*

Vu

L'arrêté préfectoral n°2015-190-2 en date du 08 juillet 2015, actant la transformation de l'association du Pays du Grand Briançonnais des Ecrins au Queyras en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais des Ecrins du Guillestrois et du Queyras ;

L'arrêté du 24 octobre 2016 portant sur la fusion des communautés de communes du Guillestrois et du Queyras ;

Les délibérations 2017.019 Modification du bureau et 2017.020 Modification des statuts ;

L'avis du bureau du 13 septembre 2017.

**CONSIDERANT :**

Que la recombinaison du territoire et notamment la fusion des communautés de communes du Guillestrois et du Queyras nécessite que le règlement intérieur du conseil syndical soit remis à jour;

Que les articles mentionnant les 2 communautés de communes du Guillestrois et du Queyras doivent être modifiés ;

Que le bureau se voit modifié.

**PETR**

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

**DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES  
ARRONDISSEMENT DE BRIANCON**

**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL  
DU BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU  
GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS**

**Conseil syndical n°11 du : 4 octobre 2017**

**Délibération n° : 2017.031**

Page 2 sur 2

**Objet : Mise à jour du règlement intérieur conseil syndical**

**APRES EN AVOIR DELIBERE ET VOTE PAR :**

Nombre de membres en exercice	11	Nombre de suffrages	10		
Nombre de membres présents	9	Nombres de membres représentés	1		
Nombre de suffrages exprimés		10			
Pour	10	Contre	0	Abstention	0

### LE CONSEIL SYNDICAL

Décide :

- De remplacer dans les statuts les noms communautés de communes du Guillestrois et communautés de commune de l'Escarton du Queyras par communauté de communes du Guillestrois et du Queyras.
- De mettre à jour la répartition des sièges de l'article 3
- De mettre à jour la composition du bureau de l'article 26

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil syndical.

Le Président,  
Pierre LEROY

